

CIBLE

Prime

Bonne nouvelle ! Il n'y a pas que des SDF qui meurent de froid... Il n'y a pas que des travailleurs sans papiers en grève de la faim dans des centres de rétention où les conditions de vie sont indignes... Il n'y a pas que des malheureux dans le vaste monde...

Il y a aussi des gens heureux. Et même très heureux. Un bel exemple de ce bonheur de vivre et de travailler dans la joie de voir ses efforts reconnus et récompensés nous est donné par l'excellent Lloyd Blankfein.

Cet Américain est le Président-directeur général de Goldman Sachs - établissement financier réputé - et le champion, à Wall Street, de la prime de fin d'année. Combien ? Près de 68 millions de dollars.

Le bienheureux Lloyd aurait-il travaillé plus pour gagner plus ? Non point ! Sa banque a parié sur la dépréciation des obligations sur créances hypothécaires risquées tout en continuant à placer l'argent de ses clients sur ce type de produit financier. Des milliards de profit !

Que les rapaces de tous pays soient dévorés par le Dieu-Marché ! Tel est notre vœu pour la nouvelle année.

FICTION

Astérix à Louksor

Institutions

**Anicet
Le Pors**

p. 4

Afrique

**Nouvelle
donne**

p. 5

Réformons, réformons gaiement !

Aujourd'hui, réformer c'est aller toujours de l'avant et ne plus continuer de faire ce que l'on faisait hier, même si c'est pour revenir à ce que l'on faisait avant-hier ou pour mettre en place un système plus stupide : on pense que les gens auront oublié ou bien ne s'en rendront pas compte.

Philippe Arondel et Madeleine Arondel-Rohaut sont venus nous expliquer aux *mercredis de la NAR* que le terme de *gouvernance* n'était pas du tout une moderne raffarinate, et que les idées qu'il véhiculait avaient une longue histoire. Mais on oublie vite le passé et je me souviens avoir entendu une jeune présentatrice s'extasier à la télévision de ce que l'on allait construire un *car-ferry* pour les trains comme si c'était une invention nouvelle, ignorant manifestement l'existence même du mot *ferry-boat*.

Après que nos gouvernants eurent décidé qu'il n'était pas bon pour nous de mélanger au sein d'*EDF-GDF* le gaz et l'électricité, un mélange proposé maintenant sous d'autres étiquettes, j'ai vu arriver comme tout le monde le double de factures. Ce désagrément n'a pas échappé à *Gaz de France* qui a eu pitié de

moi et m'a envoyé presque aussitôt cet aimable billet : « *Jusqu'à présent vous receviez une facture tous les deux mois. Vos factures d'électricité et de gaz vous sont désormais envoyées séparément. Compte tenu de vos consommations de gaz, l'émission de six factures par an ne présente sans doute plus pour vous le même intérêt. Aussi, pour simplifier votre gestion, nous vous adressons à partir de ce jour deux factures de gaz par an.* »

Plus récemment *Gaz de France* me propose de simplifier encore davantage ma gestion en lui achetant aussi mon électricité. Mais symétriquement *Électricité de France* me propose de me vendre du gaz.

Que ferait l'âne de Buridan ?

Je suis d'autant plus perplexe que j'ai aussi reçu une brochure officielle à en-tête *République Française* (Liberté Égalité Fraternité) émanant

d'une certaine *Commission de régulation de l'énergie* (CRE) et donnant d'inquiétants conseils concernant les précautions à prendre pour ne pas se faire arnaquer : « *Vérifiez la durée du contrat... Prenez bien connaissance des clauses de révision de prix et des conditions de résiliation... Demandez au fournisseur de vous détailler d'une part le prix de l'électricité, d'autre part le prix du gaz... Si vous avez le moindre doute au moment de souscrire un contrat, consultez d'abord les organismes publics compétents ou une association de consommateurs...* », avec en gros caractères un ultime avertissement : « **N'OUBLIEZ PAS : C'EST VOTRE CHOIX !** », une façon de vous dire pour conclure : « *Et si vous vous êtes fait avoir, vous n'aurez à vous en prendre qu'à vous-mêmes !* »

Nos gouvernants ainsi s'en lavent les mains, eux qui ont cassé EDF-GDF, on se de-

mande aujourd'hui pourquoi, et nous ont eux-mêmes exposés à ces dangers sournois contre lesquels ils ont aujourd'hui la charité de nous mettre en garde, mais pas le courage de nous préserver.

Faisant au contraire le raisonnement que nous pourrions souhaiter un meilleur étalement de ses prélèvements, et sans se soucier comme *Gaz de France* que cela ne simplifierait pas notre gestion, ni non plus la sienne, *La Poste* a innové de son côté en rendant trimestriels des frais de tenue de compte jusque-là annuels et elle a pris bien soin de nous prévenir, de façon à ce que notre compte ne soit pas à découvert, que cette mesure entrerait immédiatement en vigueur. C'est ainsi qu'alors que je m'attendais à payer seulement à la fin de l'année 4 euros, j'ai reçu dès le premier trimestre un relevé de compte m'informant d'un prélèvement de 1 euro. Comme elle était entre temps devenue *La Banque Postale* et que, par souci d'équité vis-à-vis des autres établissements bancaires, celle-ci devait maintenant payer comme tout le monde ses timbres-poste, je doute qu'une telle opération lui permette de gagner beaucoup d'argent. Le jour où elle s'en apercevra, cela justifiera bien sûr l'annonce d'une nouvelle réforme, qui consistera sans doute à revenir au prélèvement annuel, sauf à relever le montant de ses prélèvements trimestriels.

Pas étonnant si ces réformes entraînent une augmentation du nombre de protestataires.

Paul VINCENT

royaliste 

SOMMAIRE : p.2 : Réformons, réformons gaiement ! - p.3 : Toujours plus pour toujours moins - Louxor n'existe pas - p.4 : Réplique à Bertrand Renouvin - p.5 : Le pouvoir subalterne - p.6/7 : La France, la Russie et l'Europe - p.8 : Qui est souverain ? - p.9 : L'Europe au regard ouvert - p.10 : Corsaire - Le pouvoir et l'argent - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Lignes de défense.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Toujours plus pour toujours moins

Tous les oligarques ne se doraient pas au soleil de l'Orient pendant les fêtes de fin d'année. François Fillon était à la tâche, modèle du cadre supérieur qui se lève tôt et qui travaille plus en attendant le retour du patron.

La tâche, en l'occurrence, consiste à poser ça et là des bombes à retardement destinées à détruire, le moment venu, un nouveau pan du droit du travail. C'est ainsi que le supposé Premier ministre a remis en cause la durée légale du travail dans un style alambiqué qui tente d'atténuer la violence de la provocation : « *La juxtaposition de normes législatives, réglementaires ou conventionnelles a limité les possibilités de négocier sur la durée du travail au plus près des réalités vécues par les entreprises et les salariés* » ; il faudrait donc que les partenaires sociaux s'interrogent sur les « *conditions de validité d'un accord d'entreprise pour qu'il puisse librement déterminer les règles applicables : seuil de déclenchement des heures supplémentaires, taux de majoration...* »

Par une sorte de miracle, les réflexions de François Fillon concordent avec les interrogations de Laurence Parisot. « *Je me demande s'il ne faut pas accepter de mettre sur la table la question de la suppression de la durée légale du travail* », confiait-elle le 21 novembre dernier aux journalistes économiques et financiers. L'hyperpatronne acceptait même que la « *détermination du seuil de déclenchement des heures supplémentaires* » se fasse « *branche par branche, ou entreprise par entreprise* ».

Cette belle concordance ne permet cependant pas d'éviter les embrouillaminis.

Première complication : le porte-parole du gouvernement, Laurent Wauquiez, affirme qu'il n'est pas question de remettre en cause la durée légale du travail mais qu'il faut allonger le *contingent annuel* qui bloque le recours aux heures supplémentaires. Inspecteur du travail, Gérard Filoche explique que ce contingent n'a cessé de s'allonger pour atteindre 220 heures avec la possibilité de dérogation par accord entre patronat et syndicats. Ainsi, le contingent est de 360 heures dans les hôtels, cafés et restaurants - ce qui conduit aux pratiques esclavagistes vertueusement repoussées par dame Parisot. Comme chaque heure travaillée hors contingent est majorée de 100 %, toute extension du contingent repousse ce seuil de majoration. On peut donc être forcé de travailler plus pour gagner moins !

Deuxième complication : dans le secteur privé, on compte au minimum 900 millions d'heures supplémentaires impayées. Dans le secteur public, l'État doit 5,3 millions d'heures supplémentaires aux policiers et 15 millions d'heures aux infirmières. Comme quoi on peut travailler plus et attendre pendant des années ou jusqu'à la Saint-Glinglin d'être payé plus.

Est-il besoin de dire que le gouvernement et le patronat se moquent de nous ?

Annette DELRANCK

Louxor n'existe pas

Le regretté Jean Baudrillard affirmait que la guerre du Golfe n'avait pas eu lieu. Chef adulé des services de renseignements royalistes, le colonel Sponz ajoute au chapitre de la non-existence et du non-événement un lot de révélations époustouflantes.

Je suis en mesure de conforter l'analyse récemment publiée dans nos colonnes : la France n'a plus de président de la République. Nicolas Sarkozy a bien été élu démocratiquement en mai dernier mais il a disparu au cours de vacances aux États-Unis - enlevé par des Hurons fidèles à la France, séquestré dans une réserve canadienne, proclamé roi et gardé jour et nuit. La tribu a également enlevé Cécilia car le couple n'a évidemment jamais divorcé.

Pour ne pas embarrasser George Bush et les Québécois, la fonction présidentielle a été confiée à un intermittent du spectacle, sosie du roi-otage des Hurons, qui boucle ses fins de mois en faisant des missions dans l'humanitaire, la vente d'aéronefs et la direction des ressources humaines de grands groupes qui en ont marre des 35 heures. Le choix de ce brave homme a été effectué par un comité secret. Depuis le mois d'août, chaque matin, Henri Guaino fait réciter au sosie les textes qu'il doit prononcer devant les pêcheurs du Guilvinec, le Pape de Rome et Madame Parisot du Medef.

Cette opération baptisée « *Salut de la République* » (SDLR) conduit à des situations pour le moins singulières. Par exemple, je suis en mesure de révéler que celui qui porte le nom de code

Nicolas S. s'appelle en réalité Ahmed Fissa-Fissa, dit *Le Rapide*, de nationalité algérienne, entré clandestinement en France le 14 juillet 1989 et toujours dépourvu de titre de séjour. C'est donc un travailleur clandestin de religion musulmane qui a été fait chanoine du Latran.

Je suis aussi en mesure de révéler que l'opération SDLR comporte une sous-opération *Mickey* destinée à saturer l'espace médiatique par des messages *pipoles* :

- *Pipole One* a été tournée à Disneyland (mais aux États-Unis pour des questions de lumière) et la fameuse Carla B. a été louée à une agence de mannequins pour des prestations à la journée - excluant tout rapport sexuel.

- *Pipole Two* a été tournée au parc Astérix dans un décor égyptien agrémenté d'un faux palace - en fait une façade de carton pâte derrière laquelle se trouvait le studio de maquillage. Trois chameaux avaient été loués au Cirque d'Hiver.

Consulté par Henri Guaino pour l'opération *Pipole Three*, j'ai suggéré qu'on s'inspire de la série des Astérix et qu'on tourne en studio un *Nicolas S. aux Jeux Olympiques de Pékin*. Henri, il a rit (cantonnaï). Parfois, keskons-marre à l'Élysée...

Colonel SPONZ

Réplique à Bertrand Renouvin

Faisant suite à la conférence donnée par Anicet Le Pors, aux *Mercredis de la NAR*, le 24 octobre dernier, Bertrand Renouvin lui adressait une *Lettre ouverte (Royaliste 914)* en l'invitant à poursuivre le débat. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui la très intéressante « réplique » que l'ancien ministre a bien voulu lui faire.

Cela fait déjà longtemps que j'ai engagé avec vous un débat intéressant et fécond sur les institutions. Il en est ainsi sans doute parce que nous nous référons l'un et l'autre, comme vous le soulignez justement, à deux traditions historiques dont la confrontation a structuré la vie politique de notre pays sur plusieurs siècles. Cela peut nous conduire, cependant, afin de mieux nous faire comprendre, à forcer le trait : vous distinguez les perspectives jacobine et monarchiste, j'oppose les lignes de force démocratique et césarienne. Au risque de la caricature et de la méprise sur nos convictions respectives, ce que je voudrais relever dans cette réplique que vous me proposez. Pour ne pas occuper excessivement vos colonnes, je m'en tiendrai à trois idées.

D'abord, pour rectifier une conception historique que vous me prêtez, et plus généralement à la gauche,

celle de privilégier l'événement fondateur par rapport à la continuité historique. Laissez-moi vous dire, cher Bertrand Renouvin, que je n'ometts jamais de faire référence à l'administration et aux bureaux de la période monarchique pour expliquer la longue tradition administrative française ; que je fais remonter l'origine de la distinction entre les ordres juridictionnels administratif et judiciaire (c'est-à-dire, en réalité, la distinction public-privé) au Conseil du roi de Philippe le Bel à la fin du XIII^e siècle, puis à la constitution de l'an VIII ; que je considère que la monarchie, en France, a apporté une contribution à la distinction entre la cité de Dieu et la cité des hommes, par là au principe de laïcité et à la formation de la citoyenneté que la Révolution française consacrera. J'assume toute cette histoire qui donne sens aux périodes successives comme le fait, par exemple, Marcel Gauchet, ce qui nous permet de nous engager plus

lucidement dans l'avenir. Cela dit, je relève que, comme moi, vous misez sur l'Événement inévitable qui sanctionnera, le moment venu, le régime sarkozyste.

Ensuite, pour souligner qu'aussi passionnant qu'il soit, le travail sur les institutions est difficile et qu'il faut avoir conscience des limites de l'exercice. Une constitution est un modèle qui ne peut se penser que de manière idéale, et par là relever du symbole dont vous voulez me priver, alors qu'il doit s'appliquer à une société imparfaite et contradictoire qui ne cesse de le remettre en cause. C'est sans doute pour cela qu'en France nous lui accordons tant d'importance : quinze constitutions en deux siècles, une bonne raison pour n'en sacrifier aucune. Je suis tout autant opposé à la *révolution gaullienne* que constituerait, selon vous, l'avènement de la V^e République, qu'aux fumeuses VI^e République invoquées par ceux qui ont trouvé là le moyen de dissimuler leur ignorance. Dans le même esprit, je récus une interprétation statique de la nature de l'actuelle constitution : vous voulez en rester au *parlementarisme rationalisé* de la première phase, alors que notre ami commun, le gaulliste Jean-Marie Denquin, a identifié depuis, très pertinemment, la *monarchie aléatoire* et que je me permets d'avancer aujourd'hui, en troisième phase, l'idée d'une *dérive*

bonapartiste. Je ne vous convaincras pas que le ver était dans le fruit dès l'origine, mais reconnaissez que le fruit n'a pu empêcher le ver. Nous pouvons au moins nous mettre d'accord sur l'évolution et le diagnostic actuel, ce qui me semble être l'essentiel.

Enfin, pour circonscrire les questions déterminantes qui permettent le débat au fond. Elles sont, de mon point de vue au nombre de trois que je ne peux que résumer :

Premièrement, quelle place souhaitons-nous réserver au référendum dans la démocratie directe ? Je suis pour en circonscrire strictement le champ d'application à la matière constitutionnelle, contre le référendum d'initiative populaire mais pour l'initiative populaire des lois et l'extension du droit de pétition. Je partage en ce sens l'observation d'Olivier Duhamel : « *Le référendum peut être liberticide, les Bonaparte en ont administré la preuve* ».

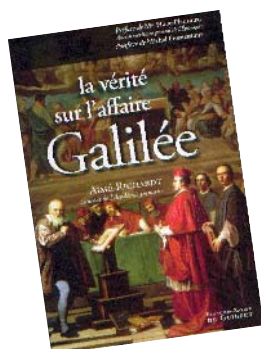
Deuxièmement, quel mode de scrutin pour quelle démocratie représentative ? Je suis favorable à un mode de scrutin qui permette la représentation la plus fidèle du peuple, c'est-à-dire la proportionnelle (de préférence dans une assemblée nationale unique, mais ce n'est pas le principal). C'est au débat politique de déterminer les majorités de gouvernement et non à la technique électorale.

Troisièmement, quel exécutif selon quel mode de désignation ? Là est notre désaccord majeur : je suis radicalement hostile à l'élection du président de la République au suffrage universel, cause de bipolarisation et d'appauvrissement politique, et pour un gouvernement responsable devant le parlement, ce qui ne me conduit pas nécessairement à récuser l'actuel article 5 de la constitution que vous vénerez, cher Bertrand Renouvin, mais à le relativiser.

Anicet LE PORS

On retrouvera sur le blog d'Anicet Le Pors le résumé de sa conférence ainsi que plusieurs articles qui éclairent le débat.

<http://www.anicetlepors.blog.lemonde.fr>



Aimé Richardt La vérité sur l'affaire Galilée

Prix franco : 25 €

 Achat immédiat

Le pouvoir subalterne

L'Afrique du Sud montre la voie au reste de l'Afrique mais elle ne parle pas français et donc nous ne l'entendons guère. Cela pourrait changer.

L'Afrique du Sud continue de suivre sa transition de l'Afrique *blanche* vers l'Afrique *noire*. La Nation *arc-en-ciel* n'était qu'une étape. L'élection d'un dirigeant charismatique zoulou à la tête du *Congrès national africain* (ANC) le 19 décembre est un signal fort dirigé contre l'*Establishment* : la transition n'est pas achevée, elle va se poursuivre. Comme tel, le nouvel élu, Jacob Zuma inquiète. On voit en lui un nouveau Mugabe qui va exproprier les fermiers blancs, ruiner l'économie, casser le Rand, réveiller les haines raciales entre Zoulous et Xhosas (Nelson Mandela et Thabo Mbeki, ses deux prédécesseurs, sont xhosas), instaurer sa dictature personnelle. On cherche à l'écarter à tout prix avant les présidentielles de 2009. Faute de quoi, l'Afrique du Sud, le joyau qui à lui seul représente plus du tiers du PIB de tout le continent, suivrait la voie du déclin où se sont enfoncés bon nombre de pays africains une décennie ou deux après les indépendances.

L'actuel président, Thabo Mbeki, s'est fait connaître, à travers l'Afrique et au-delà, en popularisant le thème de la *Renaissance africaine*. Les Africains sont mûrs pour prendre en mains leurs propres affaires. Ils n'ont pas besoin de leçons. Ils sont capables de résoudre les problèmes africains entre Africains sans l'aide de personne. L'Afrique du Sud est ainsi l'un des seuls pays du continent à ne pas recevoir d'aide publique au développement, à ne pas parti-

ciper aux programmes multilatéraux (par exemple on s'en est assez scandalisé en matière de lutte contre le Sida). L'indépendance de l'Afrique n'est pas ici un vain mot. Parfois, les remarques de Thabo Mbeki se sont adressées aux Français ainsi en Côte d'Ivoire, mais elles sont nettement plus acérées à l'encontre des Britanniques comme au Zimbabwe ou des Américains dont l'Afrique du Sud rejette l'interventionnisme en Afrique.

Avec l'élection de Jacob Zuma, les Sud-Africains franchissent un nouveau pas. D'une indépendance largement extérieure, ils passent à une nouvelle africanisation de l'intérieur. Ailleurs, en Amérique latine par exemple, on a qualifié ce mouvement de populisme. En Inde, on l'a appelé le subalternisme, c'est-à-dire le souci de redonner une voix aux sans-voix, aux exclus, aux hors-castes. Si ce mouvement *post colonial* (1) gagne effectivement l'Afrique du Sud, l'entité qui en Afrique a été la plus profondément *colonisée* de l'intérieur, avec la plus forte proportion de peuplement européen et la destruction des sociétés traditionnelles, le cours de l'évolution générale du continent peut s'en trouver affecté. Il ne s'agit plus de l'absurde querelle de l'authenticité, artificiellement entretenue par quelques dirigeants en mal de pouvoir absolu, ni de la revendication de réparations pour l'esclavage ou les méfaits de la colonisation, mais d'une nouvelle vision pour l'avenir.

Celle-ci transcende l'opposition entre Afrique francophone et Afrique anglophone. L'impact de la colonisation et de la décolonisation qui a suivi, a été nettement moins accentué dans la première que dans la seconde. En fait, il faudrait même opposer Afrique occidentale et centrale d'une part (inclus Ghana et Nigeria qui avaient été gouvernés par les Britanniques selon le système du gouvernement indirect), l'Afrique orientale et australe d'autre part, traités comme des colonies de peuplement, et spécialement les trois fleurons de la Couronne impériale, reliés à l'Empire des Indes, première forme de la mondialisation : Afrique du Sud, Rhodésie et Kenya.

L'exceptionnelle résistance aux critiques de Robert Mugabe, le président du Zimbabwe ; les résultats électoraux obtenus par Raila Odinga, le fils d'Oginga Odinga, traditionnel opposant au régime postcolonial de Mwai Kibaki, au Kenya (2), sont des signes d'une autre réalité postcoloniale africaine.

Le discours de Nicolas Sarkozy à Dakar a été honni de tous à l'exception de M. Thabo Mbeki. Pour les tenants de *Notre Afrique*, tout ce qui pense *français* en Afrique, y compris au Nigeria, ils ne se sont pas reconnus dans ce portrait trop général. Quant à l'*Autre Afrique*, les Africains qui ont connu la séparation de l'Apartheid et son *modèle tribaliste*, que personne n'a jamais voulu *assimiler*, qui ne parlent pas *français*, ils n'ont rien compris à ce débat intellectuel franco-français. L'inverse n'est pas encore sûr. Mais tous les Africains ont les yeux tournés vers Johannesburg. Le président de

BRÈVES

♦ **ROUMANIE** - Le roi Michel I^{er} a signé le 30 décembre un texte fixant les nouvelles Lois fondamentales de la Maison royale de Roumanie. Il précise entre autres l'ordre de succession à venir. Sa fille aînée la princesse Margarita, âgée de 58 ans, lui succédera : « *L'actuel héritier comme futur chef de la maison royale de Roumanie est Son Altesse Royale Margarita, Princesse héritière de Roumanie (jure sanguinis) et Princesse d'Hohenzollern (ad personam), qui sera dorénavant et restera après sa mort comme gardien de la Couronne roumaine (ad personam).* » Ce sera ensuite, à sa majorité dynastique, le prince Nicolas, âgé de 22 ans, fils de la princesse Hélène : « *Nicolas de Roumanie Medforth Mills, qui prendra le rang et le titre de Prince de Roumanie et d'Altesse royale (jure sanguinis) le 1^{er} avril 2010, jour de ses 25 ans, ou immédiatement en cas de disparition de l'actuel Chef de la Maison royale de Roumanie (...)* et à ce moment deviendra Chef de la Maison royale de Roumanie avec les pleins droits de la succession. »

♦ **BRÉSIL** - Le chef de la Maison impériale du Brésil, dom Pedro d'Orléans-et-Bragance, est décédé le 27 décembre à Villamanrique de la Condesa en Espagne. Le défunt, âgé de 94 ans, était le petit-fils de la régente Isabelle (fille de Pedro II) et de Gaston d'Orléans, comte d'Eu, petit-fils du roi Louis-Philippe. C'était le frère puîné de la comtesse de Paris, née Isabelle d'Orléans-et-Bragance. En 1989, il nous avait fait l'honneur de nous accorder un entretien (*Royaliste* n° 512) qu'il concluait en disant : « *Je vais continuer à voyager dans tout le pays, pour rencontrer les uns et les autres. Je me suis toujours intéressé à la vie des Brésiliens et, particulièrement, des plus démunis. Il est aussi dans la tradition de notre famille de venir en aide aux plus faibles de la société. Je continuerai, non par propagande, ni en vue du référendum, mais parce que c'est mon devoir.* » C'est maintenant son fils aîné, dom Pedro Carlos, âgé de 62 ans, qui devient chef de la Maison impériale.

la République aura l'occasion de rectifier le tir en s'y exprimant lors d'un voyage prévu en février. Il faudrait encore qu'il ne pense pas qu'à Thabo Mbeki, dont le bilan de dix années de gestion prudente vient de faire l'objet d'un si grand rejet, mais aussi à tous ceux qui mettent leurs espoirs dans *l'homme du peuple*, Jacob Zuma.

Yves LA MARCK

(1) Sur ce thème des *études post coloniales* vues de France sur lequel nous reviendrons, voir « *La situation post coloniale* », sous la direction de Marie-Claude Smouts, Presses de Sciences Po, 2007, prix franco : 22 €.

(2) L'actuel président du Kenya, Mwai Kibaki, est de l'ethnie kikuyu alors que son adversaire, Raila Odinga, est de la seconde ethnie du pays, les Luo, celle du père du fameux candidat aux élections présidentielles américaines, Barack Obama.

La France, la Russie et L'Europe

La Russie est entrée dans une nouvelle phase de son développement économique : ce fait implique une coopération d'autant plus active avec cette puissance renaissante qu'elle ne manifeste aucune volonté agressive à l'égard de l'Ouest européen.

Réactualiser l'idée russe de *Maison commune* et le projet gaullien d'Europe de l'Atlantique à l'Oural : telle est la perspective dessinée par Pierre Maillard, ambassadeur de France et ancien conseiller diplomatique du général de Gaulle.

Il semble s'instaurer actuellement, entre la Russie et ceux qu'on appelle *Occidentaux*, non pas certes une nouvelle atmosphère de guerre froide, mais bien d'antagonisme tiède. Celui-ci est avant tout le fait des États-Unis, mais il est clair que sous leur influence habituelle il tend à s'étendre aux puissances européennes et, dans une certaine mesure, à la France.

Déjà le prolongement de l'Otan aux frontières des nouveaux pays européens de l'Est, avant même leur intégration à l'Europe, avait témoigné du souci d'intégration de ces pays au système de défense des États-Unis par-dessus l'Europe, ainsi qu'une nette méfiance à l'égard de la Russie, partagée d'ailleurs dans une certaine mesure par un certain nombre des pays concernés de l'Est. Depuis lors et plus récemment, le projet d'installation d'euro-

missiles américains en Pologne et en République tchèque, bien qu'il soit présenté comme destiné à écarter une menace en provenance de l'Iran, s'est inscrit dans une attitude identique. Celle-ci est cependant complétée par beaucoup d'autres faits.

D'abord les interventions antirusses et à peine souterraines, de nombreuses agences ou ONG financées, en totalité ou en partie, par les États-Unis dans les pays constituant la périphérie de la Russie, interventions qui, pratiquées dans d'autres régions constituent une véritable ingérence devenue, hélas aujourd'hui, monnaie courante. Elle est encore complétée par la mise en cause systématique, relayée par les nombreux organes d'information occidentaux, du caractère non démocratique de la vie politique russe, ainsi que des entorses aux droits de l'homme, critiques certes non

dépourvues de validité, mais oubliant que la Russie n'a jamais connu de régime politique analogue à celui des démocraties européennes (ou américaine). On doit enfin inclure dans cette attitude antagoniste l'opposition résolue des points de vue avec la Russie touchant la question du Kosovo, à propos de laquelle la France, jadis amie fervente de la Serbie, s'est jointe, sans trop de remords, à ses partenaires européens et enfin la nette distanciation de ceux-ci par rapport à la politique russe touchant les solutions à apporter à la crise iranienne.

On admettra certes que les positions russes peuvent ne pas être toujours les bonnes et, bien entendu, à l'époque de la défunte U.R.S.S., la menace militaire russe constituait une réelle justification des réactions américaines, ainsi que de celles de leurs alliés du moment. Mais on ne

peut dire que ce soit aujourd'hui le cas. Aussi bien tous les arguments ou pratiques exposés ci-dessus sont-ils largement fallacieux, la réalité étant que les États-Unis supportent mal, parce qu'ils sont une puissance aujourd'hui dominante, toute rivalité et, s'agissant de la Russie, son surcroît de puissance et d'autonomie dans une zone aujourd'hui cruciale pour leurs intérêts spécifiques entre l'Europe et l'Asie. Mais les pays européens et la France en particulier, devraient-ils nécessairement se mettre au diapason ?

Pour en juger, examinons d'abord la situation de la Russie, puis son rôle dans l'histoire de notre continent. Il s'agit d'un Empire qui, après beaucoup d'autres, a soudainement implosé, sombrant ensuite dans un désordre intérieur dangereux et une inégalité choquante entre nouveaux riches et nouveaux pauvres. Il ne s'agit donc plus d'une Russie messianique et conquérante, porteuse d'une idéologie qu'elle prétendait plus ou moins étendre à l'ensemble du monde. Poutine lui-même dont on déplore l'arrogance et le peu de souci des libertés publiques, se trouve à peu près dans la situation de Bonaparte vis-à-vis de la France du Directoire, attaché avant tout à restituer à la Russie et en même temps à

restaurer, au moins en partie, son rôle traditionnel sur le plan extérieur. Que celle-ci exploite à cet égard l'avantage que lui donnent, peut-être temporairement, ses ressources en pétrole et en gaz, ce que font couramment bien d'autres pays, États-Unis d'abord, n'a en soi rien d'outrageant. Enfin, peut-on considérer comme la manifestation d'un nouvel *impérialisme*, son souci de conserver une dose d'influence dans les pays se trouvant à sa périphérie, qui étaient, il y a peu d'années encore, et depuis longtemps, parties intégrantes de son territoire, l'Ukraine, la Géorgie, etc. partageant, en grande partie sa religion, proches d'elle ethniquement et d'où sont même sortis nombre de ses dirigeants passés ?

Allons maintenant, comme disait le général de Gaulle, *au fond des choses*. Le communisme, que le Général ne portait à coup sûr pas dans son cœur, ne l'a jamais empêché de soutenir que la Russie faisait partie de l'Europe, si l'on met, bien sûr, de côté, sa partie asiatique et même ses territoires d'Asie centrale. De fait, et en tous cas depuis Pierre le Grand, elle n'a cessé de se considérer comme puissance européenne. Elle a participé sur le plan politique, militaire et diplomatique à la plupart des conflits ou problèmes de l'Europe. S'agissant de la France, elle a noué avec elle, en de multiples circonstances, dès le XVIII^e siècle et au XIX^e siècle, d'incontestables convergences, dont la principale fut à la fin de ce dernier siècle, la grande alliance franco-russe qui nous permit de gagner la bataille de la Marne. Ce n'est que le communisme qui, pendant 50 ans a interrompu ces rapports de coopération avec l'Europe occidentale, ce qui n'empêcha pas le général de Gaulle, toujours prophète, de dire que *la Russie boirait le communisme comme le buvard boit l'encre* et d'essayer malgré tout, pendant sa présence au pouvoir,

de renouer des liens avec l'URSS (cf. sa visite de 1966 à Moscou). N'oublions pas enfin, après la chute du mur de Berlin, les premières déclarations de Gorbatchev affirmant son souhait de rejoindre la *Maison commune*, visée qui n'a jamais été démentie par Eltsine ni aujourd'hui Poutine.

Économiquement, il est vrai, la participation de la Russie aux activités de l'Europe a sans doute été de moindre importance que sur le plan politique. Elle a cependant été loin d'être négligeable, notamment en ce qui concerne l'Allemagne, mais aussi la France, dont chacun se souvient du rôle financier à la fin du XIX^e siècle pour la création du réseau ferroviaire russe. Elle fut aussi toujours pour celle-ci, comme pour l'Allemagne un champ important d'importation de matières premières (métaux rares notamment) et elle l'est aujourd'hui de façon spectaculaire, pour l'approvisionnement en pétrole, sans oublier les multiples échanges dans le domaine des technologies de pointe, et l'importance croissante des investissements européens (français et allemands conjugués) dans une Russie en développement accéléré. Faudrait-il oublier ces éléments de coopération ou les transformer a priori en périls ?

On notera à ce même propos que la politique actuelle de développement économique de Poutine s'inspire aujourd'hui très largement du modèle *colbertiste* appliqué par la France dans les années qui ont suivi la guerre, largement distinct du libéralisme intégral cher aux Anglo-saxons.



■ **François Mitterrand avait fait bon accueil à l'idée de Maison commune émise par Mikhaïl Gorbatchev en 1985.**

Sur le plan culturel enfin, est-il besoin de rappeler l'intense contribution de la Russie au XIX^e siècle, à la vie intellectuelle européenne, à l'art et à la musique, et on ajoutera à la chrétienté du fait de la religion orthodoxe.

Tout cela devrait compter dans le maintien d'une coopération active et concrète entre la Russie et les pays européens, la France en particulier. Mais il faut y ajouter un autre élément d'ordre **géopolitique** et d'importance majeure, c'est l'intérêt que comporte la Russie à la fois pour l'équilibre interne de l'Europe et, en second lieu, pour l'équilibre du monde. L'Europe s'est certes fondée sur un socle franco-allemand, voulu par le général de Gaulle.

On ne saurait renier ce socle, mais le Général a toujours pensé, surtout après les suites un peu décevantes du Traité de l'Élysée, et au vu du supplément de puissance acquis peu à peu par l'Allemagne, qu'une sorte de contrepoids à l'Est pourrait à l'avenir s'avérer nécessaire pour assurer à l'Europe un équilibre satisfaisant. Déjà, à Moscou en 1966, il avait commencé à en jeter les bases. Il aurait à coup sûr persévéré dans la direction de cette sorte d'axe Paris Berlin

Moscou s'il avait assisté à la chute du mur de Berlin. Élargissons la perspective, cette fois dans une visée mondiale, à laquelle répondait aussi la célèbre formule de *l'Europe de l'Atlantique à l'Oural*. Selon le Général, si l'Europe voulait vraiment constituer un pôle autonome de puissance dans le monde, entre les États-Unis d'une part et les grands défis extrême-orientaux, elle a besoin d'une Russie non pas certes *intégrée* (sa masse et son extension ne le permettraient pas), mais associée à elle par un lien étroit de partenariat. C'était là encore la pensée de Gorbatchev, qu'il est vrai supposerait l'adoption d'un concept de l'Europe des Nations et non pas celui de l'Europe *intégrée* (et définitivement atlantiste) de la bureaucratie bruxelloise.

En politique, il faut s'élever au-dessus des bavures de l'histoire. Oui, la France a besoin de la Russie, comme la Russie de la France et plus généralement de l'Europe. Mais, naturellement une telle vision impliquerait de notre part non seulement une volonté, mais le maintien d'une suffisante autonomie de décision que ce soit dans le cadre de l'Europe ou par rapport aux États-Unis.

Pierre MAILLARD

Qui est souverain ?

Avant comme après l'exécution de Charles I^{er}, un débat oppose en Grande-Bretagne partisans et adversaires de la monarchie et rencontre un large écho sur le continent. Des chercheurs anglais, français et hollandais expliquent dans un ouvrage remarquable les enjeux de cette bataille idéologique.

C'est agaçant mais c'est ainsi ! Dans l'ordre politique, les Anglais nous précèdent pour ce qui concerne les événements décisifs : la Grande-Bretagne est la mère du parlementarisme beaucoup trop tardivement institué en France, la patrie du *Bill of rights* publié un siècle avant notre *Déclaration des droits* et ce sont les Anglais qui, les premiers en Europe, ont osé commettre un régicide.

L'exécution de Charles I^{er} d'Angleterre en 1649 eut un retentissement considérable. À l'époque où la république en France est essentiellement conçue comme *res publica*, les Anglais se livrent à une vaste controverse théologique et politique sur la valeur de la monarchie et sur ses fondements - certains n'hésitant pas à présenter les avantages d'un régime républicain. Débat décisif au sens premier du terme puisque la désacralisation de la personne royale permet de trancher la tête du monarque de droit divin. Sous la direction de Yves-Charles Zarka et de Franck Lessay, un séminaire réunissant à la Sorbonne des spécialistes de la pensée théologique et politique au XVII^e siècle en a précisé les enjeux (1).

Pour s'y retrouver, il faut d'abord souligner que le mot *république* change de signifi-

cation au XVII^e siècle. Classiquement, le mot *Commonwealth* était utilisé (notamment par Hobbes) pour traduire la *res publica* latine et désigner toute forme d'État légitime. Puis, comme l'explique Franck Lessay, les Anglais sont requis de prêter serment d'allégeance au *Commonwealth of England*, étant précisé que cette république est *sans roi ni Chambre des Lords*. On retrouvera cette définition négative dans la conception française du régime républicain qui exclut plus radicalement toute transcendance divine. Comme en France, les citoyens rendus libres de se gouverner selon leur propre choix feront avec Cromwell l'expérience de la dictature.

Il reste que le travail de négation de la monarchie de droit divin fut intelligent et efficace, malgré la qualité de la réflexion des défenseurs de l'absolutisme royal. Le premier d'entre eux n'est autre que Jacques VI d'Écosse, auteur en 1616 de *La vraie loi des libres monarchies* : sa thèse fondamentale, écrit Bernard Bourdin, « est de mettre en évidence que Dieu est seul juge du contrat entre le roi et le peuple » (2). La monarchie libre est celle qui est délivrée des freins juridiques et religieux : c'est au sens strict une monarchie absolue de droit divin puisque la souveraineté

royale s'inscrit « dans le cadre d'une hiérarchie métaphysique » dont les modernes que nous sommes ne soupçonnent plus la force.

Au XVII^e siècle encore, la théologie politique est confortée par la philosophie politique dont les concepts sont utilisés avec pertinence. Dans son étude sur *la royauté et le corps politique pendant la guerre civile anglaise*, Ian Harris s'interroge sur la notion de puissance et montre que la conception archétypale de la royauté classique, qui procède de la puissance divine, se comprend selon la théorie aristotélicienne de la causalité. Le monarque n'est pas *cause matérielle* du corps politique (il n'est pas sa matière) ni sa *cause finale* (le but, c'est de vivre le plus heureusement possible) ni sa *cause efficiente*, c'est-à-dire ce qui donne immédiatement le produit fini - à moins d'être fondateur d'une nation. Le roi est la *cause formelle* - autrement dit le modèle de ce qui est effectivement produit : il donne corps à la multitude, il constitue par son gouvernement les individus dispersés en collectivité politique. L'idée se trouve dans la Bible et garde aujourd'hui sa vérité : le pouvoir politique assure le lien social. Ce qui a été abandonné par la modernité, c'est le principe divin, le fondement

en Dieu du pouvoir et de la puissance.

Les Anglais n'ont pas attendu la Révolution française pour refonder la royauté. Contre Jacques VI, Buchanan affirme avec d'autres contemporains que *C'est la loi qui fait le roi*. En toute rigueur, il n'y a pas de souveraineté royale : c'est la loi qui est le véritable souverain. Il devient alors possible de penser, avec Hobbes, que la légitimité du souverain ne vient pas de Dieu mais d'une décision humaine - celle de passer le contrat qui donne naissance au corps social et au souverain.

Il y a donc débat entre les partisans de la monarchie et la thèse absolutiste y est vigoureusement combattue. Peu à peu s'impose l'idée que le roi n'est rien qu'un *serviteur éminent de l'État*, un homme soumis à la loi. La désacralisation de la fonction royale précède la décapitation du monarque et marque le passage à la modernité politique. Le courant républicain (John Milton, James Harrington, Algernon Sidney) contribue très largement à cette authentique révolution mais sans réussir celle qui se produisit effectivement : comme le note Spinoza, les Anglais qui avaient décapité leur roi virent s'installer un autre monarque sous le nom de Lord Protecteur.

Les événements d'Angleterre furent abondamment commentés en Hollande. La France frondeuse, telle qu'on la retrouve dans les mazarinades, réprouva avec horreur le républicanisme anglais. L'absolutisme récusé puis détruit outre Manche était, chez nous, encore à venir...

Maria DA SILVA

📖 (1) Leurs contributions ont été publiées sous la direction de Yves-Charles Zarka - « *Monarchie et république au XVII^e siècle* », PUF, 2007, prix franco : 29 €. [Achat immédiat](#)

📖 (2) Cf. Bernard Bourdin - « *La genèse théologico-politique de l'État moderne* », PUF, 2004, prix franco : 32 €, et notre présentation de l'ouvrage dans *Royaliste* n° 850, pp. 6-7, « *Genèse de l'État moderne* ». [Achat immédiat](#)

L'Europe au regard ouvert

Vouloir faire l'Europe, comme on dit, exigerait sans doute qu'on se mette d'accord au minimum sur ce qu'elle est. Les querelles récurrentes sur ses origines et ses racines montrent des désaccords profonds, qui tiennent peut-être d'abord à la notion d'identité. Rien de plus problématique que la définition de ce qui ne saurait être une substance fixe, de granit ou de fer. A fortiori lorsqu'il s'agit de la culture d'un continent qui n'a cessé d'exercer sur elle-même une veille critique, souvent ravageuse au point de provoquer de graves conflits, des renversements radicaux de perspective. D'un certain point de vue, ce que Husserl avait parfaitement thématiqué lorsqu'il analysait *la crise de l'humanité européenne* s'explique par cette propension à se remettre en cause avec violence, au point de s'anéantir dans un mouvement de rejet nihiliste. La tentation contraire consisterait à se crisper sur des *réflexes identitaires* justement dénoncés à l'aune du repli sur soi et du rejet de l'autre, ce qui va strictement à l'inverse du mouvement naturel de l'âme européenne qui ne cesse de se déprendre de soi pour revenir à soi. Rien ne serait plus ruineux pour les peuples d'Europe que de se réfugier dans une nostalgie qui momifierait leur passé.

C'est dire que cette querelle sur l'identité doit être examinée avec la plus extrême acuité pour échapper à la double tentation du déni et du repli. Qu'un authentique philosophe s'empare du sujet pour le traiter avec la force et le recul nécessaires ne peut qu'être reçu avec reconnaissance, car c'est enfin l'espoir de comprendre à la hauteur qui convient l'enjeu de l'Europe en soi et pour le monde. Jean-François Mattei a toutes qualités requises pour pareille tâche : la culture profonde, la connaissance du présent, la faculté spéculative qui permet de dénouer les énigmes et de dépasser les apories. Sans doute part-il dans son entreprise avec un a priori positif qui l'amène à parier pour le devenir possible de notre culture en récusant un horizon définitivement plombé par la haine de soi. Autant dire que son essai *sur l'épuisement de la culture européenne* est exigeant, riche de références, polémique par conviction mais surtout pertinent dans ses lignes directrices, et percutant dans sa façon de nous tirer hors du pessimisme débilisant qui est consécutif à la décomposition du sens et de la transcendance.

Rien ne saurait mieux résumer le parcours de Jean-François Mattei que sa référence insistante à Jan Patočka,

ce philosophe tchèque de première grandeur qui mourut prématurément victime des mauvais traitements d'un interrogatoire policier. J'ai toujours gardé précieusement ses *essais hérétiques* traduits en français chez Verdier en 1981 et qui attestaient que la lumière pouvait venir de l'Est à une époque où nous avions du mal à nous désencastrer de nos systèmes *anhumanistes*. Sans crainte de replonger dans la pure tradition platonicienne, Patočka entendait revenir à *ce soin de l'âme* qui concerne nos biens précieux au croisement d'une triple orientation du regard : « *le souci de la compréhension du monde en tant que monde dans l'universalité de la vérité ; le souci de la communauté en tant que communauté dans l'universalité de la justice ; et le souci de la compréhension de l'âme en tant qu'âme dans l'universalité du Bien.* » On pourrait trouver cela abstrait, mais cette abstraction européenne est la condition d'une action toujours en relation avec un regard interrogatif sur les choses et permettant sans cesse d'avancer. La notion de regard est ici privilégiée, supposant une ouverture à cette intelligibilité que Platon trouve hors de la caverne, en désignant peut-être ce que Rilke et Heidegger appellent l'*ouvert*.

par Gérard Leclerc



Or ce que Jean-François Mattei dénonce dans la crise présente c'est un *regard vide*, qui est la négation même de l'humanisme tragique d'un Patočka et de l'âme de l'Europe caractérisée par un mouvement qui l'amène sans cesse à voir au-delà : « *L'âme de l'Europe a été façonnée par cette transgression métaphysique qui a pris la forme historique du **Plus ultra** que Charles Quint avait donné comme devise à son Empire. Elle ne transgresse pas le monde pour le désertier au profit d'on ne sait quel avant-monde, mais pour en affirmer l'unité de sens.* » Or c'est à l'évacuation de cette transcendance, selon

le mot d'Hans Jonas que s'emploie toute une post-modernité qui, avec Deleuze et Guattari, dénonce une maladie typiquement européenne et s'emploie à faire haïr « *le logos, le philosophe-roi, la transcendance de l'Idée, l'intériorité du concept, la république des esprits, le tribunal de la raison, les fonctionnaires de la pensée, l'homme législateur et sujet. Autant dire toute la tradition européenne.* »

Mais celle-ci, pour peu qu'elle se reconnaisse chez certains grands témoins modernes de sa conscience tels, avec Patočka, un Wittgenstein et un Levinas, sans oublier Castoriadis, offre une belle résistance. Or, il s'agit bien de choisir. Y a-t-il ou non un sens au monde ou, faisant le pari à l'inverse de Socrate et de Pascal, faut-il s'abandonner à la dérégulation éthique et ontologique dans un désenchantement sans remède ? S'il y a une identité européenne, elle réside tout entière dans une projection vers l'en avant, avec un regard ouvert vers un horizon dans le souci du Bien et du Mal. Jean-François Mattei peut aussi citer George Steiner en conclusion pour signifier son choix irréductible : « *N'avoir ni paradis, ni enfer, c'est se retrouver intolérablement privé de tout, dans un monde absolument plat.* »

■ Jean-François Mattei - « *Le regard vide – essai sur l'épuisement de la culture européenne* », Flammarion, prix franco : 20 €.

Achat immédiat

Corsaire

Le pouvoir et l'argent

Corsaire ! Il est des mots propices au rêve qui sitôt prononcés vous conduisent vers un ailleurs ou tout semble plus intense.

Avec René Duguay-Trouin, marin brillant autant que lucide quant à ses faiblesses – il ne cache pas sa peur – mais cependant soucieux de son honneur, vous vous retrouvez entre poudre et embruns.

Sa carrière se déroule à la fin du règne de Louis XIV, période de guerres ininterrompues. En 1711 c'est la prise de Rio de Janeiro. Exploît colossal, en-deuillé par la perte d'un ami cher lors du voyage de retour, les cales chargées de butin. Entre temps, il y eut l'évasion de Plymouth à la faveur d'une intrigue de cœur où l'on se croirait dans du Marivaux. Mais qu'on ne se y trompe point, si la caprerie avec son cortège d'aventures est exaltante, c'est surtout un redoutable moyen de guerre économique encouragé par le roi et Vauban. Elle prend une telle ampleur qu'elle oblige les marins à organiser un système de convoi pour s'en prémunir. Cela n'empêchera pas les coups d'éclats et Duguay-Trouin nous le démontre.

L'aspect romanesque de cette épopée qui durera jusqu'au début du XIX^e siècle ne doit pas occulter les dures conditions des marins qui outre la sauvagerie des combats – canonnade et abordage – devaient endurer de surcroît épidémie, manque d'hygiène et fureur des océans.

En ce temps incertain qui est le nôtre, une évasion à bord des fiers trois-mâts ne saurait être que très salutaire.

Bruno DIAZ

✎ Nicolas Siméon - « *Duguay-Trouin, corsaire du roi - 1673-1736* », Éd. de Conti, prix franco : 19 €.

➔ [Achat immédiat](#)

L'exposition « *Quand Versailles était meublée d'argent* » évoque l'atmosphère des soirées d'Appartement dans le palais de Louis XIV. Le luxe, mis en scène par le pouvoir royal...

« **F**igurez-vous quel est l'éclat de cent mille bougies dans cette grande suite d'appartements, je crus que tout y était embrasé. Les emmeublements d'or et d'argent avaient encore leur éclat particulier, avec les dorures et les marbres... » (Bourdillot).

L'exposition qui a lieu dans le palais du Roi-Soleil fait revivre l'atmosphère qui régnait dans le Grand Appartement du Roi, lorsqu'il était meublée d'argent massif, de ce qu'on appelle la Grande argenterie de Louis XIV. La manifestation doit beaucoup à l'actuelle reine de Danemark. En 2003, la souveraine eut la générosité de s'informer de la date à laquelle la présentation du mobilier d'argent était envisagée ; ce afin d'obtenir du Parlement les crédits nécessaires pour que la restauration du château de Rosenborg ait lieu au même moment. En effet, environ un tiers des 200 pièces exposées en proviennent. Les objets ont tous été choisis en fonction de leur beauté ou de leur fonction. Et aussi de leur origine royale ou princière. En dehors de Rosenborg, on trouve les plus grands châteaux d'Europe : Windsor, Marienburg (Hanovre), Hohenzollern, Chatsworth (duc de Devonshire), Forchtenstein (princesse Esterházy),

trésor de la Voûte verte au château de Dresde ou trésor des tsars de Russie au Kremlin.

Si la grande vogue du mobilier d'argent est due à l'exemple de Louis XIV, elle avait débuté auparavant. On sait que, au milieu du XVI^e siècle, une infante d'Espagne emporte une table d'argent ciselé à Vienne. Anne d'Autriche orne également son appartement du Louvre de ce type de mobilier. C'est sans doute chez elle que Louis XIV y prend goût. Mais, comme pour les bâtiments, en utilisant le faste pour les cérémonies et la mise en scène du pouvoir royal, il va être imité par toutes les Cours d'Europe, Russie comprise.

Toutefois, les pièces commandées par les souverains étrangers, qui proviennent le plus souvent du grand centre de production d'Augsbourg, sont rarement en argent massif. La plupart du temps, il s'agit de plaques d'argent ciselées montées sur une armature de bois. Le jeune Louis XIV, qui bénéficie d'une richesse provenant des réformes de Colbert, commande (sur des dessins de Le Brun) aux orfèvres des galeries du Louvre ou des Gobelins, alors Manufacture royale des meubles de la Couronne, des pièces extraordinaires par leur poids, leurs dimensions et leur qualité.

Pourtant, à partir de décembre 1689, tables, miroirs, buires (sortes d'aiguières)... vont, sur ordre du roi, prendre la direction de la Monnaie pour être fondus : Louis XIV doit financer la guerre contre ses ennemis coalisés dans la ligue d'Augsbourg.

De la Grande argenterie de Louis XIV, ne subsistent que quelques rares dessins présentés en début d'exposition. Les meubles d'argent exposés, ainsi que les objets décoratifs, chenets, écrans de cheminée, brûle-parfums... proviennent donc tous des Cours européennes. Mais, dans l'enfilade des salons des Grands Appartements, l'illusion est parfaite, grâce à une mise en scène très réussie et à un éclairage qui restitue celui des bougies. Cette demi-pénombre, qui ménage une atmosphère de mystère quelque peu magique, met en valeur des meubles, certes ciselés avec raffinement, mais dont le côté massif pourrait paraître un peu *tape-à-l'œil* sous un autre jour. L'argent, métal lunaire, a réinvesti pour un temps le palais du Roi-Soleil.

Pierre CARINI

Château de Versailles - « *Quand Versailles était meublée d'argent, le grand mobilier des Cours européennes dans le Grand Appartement du Roi et la galerie des Glaces* », Jusqu'au 9 mars 2008.

L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le lundi et certains jours fériés, de 9 h à 17 h 30 (dernière admission à 17 h). Noces sur réservation uniquement, le samedi jusqu'à 22 h. Tél. : 08 10 81 16 14.

Vœux

C'est d'abord à nos lecteurs que nous présentons nos vœux pour la nouvelle année. Vieux amis ou nouveaux venus, c'est grâce à eux que l'aventure de la NAR se poursuit depuis bientôt quarante ans et que la preuve est donnée que l'idée d'un royalisme, débarrassé de ses pesantes scories, a sa place dans un débat politique entre citoyens soucieux de l'avenir de la France.

Nos vœux vont ensuite à nos concitoyens, particulièrement pour ceux qui sont laissés pour compte, victimes de l'ultra-libéralisme, et qui, de plus en plus nombreux, finiront par demander des comptes à l'oligarchie au pouvoir.

C'est enfin aux Princes de la Maison de France que nous souhaitons une bonne année 2008, en espérant que, fidèles à leur tradition familiale, ils sauront ne pas décevoir les Français qui ont mis en eux leurs espoirs.

Yvan AUMONT

21 JANVIER

A Paris, la messe traditionnelle en hommage à Louis XVI aura lieu le **lundi 21 janvier à 12 h 15** en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2 place du Louvre, 75001 Paris.

Un repas amical dans un restaurant voisin rassemblera ensuite amis et sympathisants de la NAR autour d'Yvan Aumont, Gérard Leclerc et Bertrand Renouvin.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoya@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 9 janvier** - Riche de son expérience d'ancien ministre des Affaires étrangères, **Hubert VÉDRINE** poursuit de livre en livre son analyse des relations internationales depuis la chute du mur de Berlin. Parce qu'ils avaient le sentiment illusoire d'avoir gagné la partie, les Européens ont cru qu'ils pouvaient paisiblement sortir de l'Histoire - alors que parallèlement l'impression d'une victoire sur le camp socialiste déclencha chez les Américains une formidable volonté de puissance.

Il en résulta une « *Irrealpolitik* » dangereuse et stérile dont il nous faut sortir afin de « **Continuer l'Histoire** ». Tel est le projet que formule Hubert Védérine dans le récent ouvrage qu'il viendra nous présenter. Quels sont les nouveaux enjeux auxquels la France et l'Europe sont confrontées ? Comment définir une nouvelle politique européenne ? A quelles conditions la France peut-elle retrouver un rôle déterminant dans le mouvement de l'histoire ?

● **Mercredi 16 janvier** - Les actes de barbarie dont nous avons trop d'exemples anciens

et récents ne sont pas commis par des barbares. Ce sont en général des hommes normaux qui se transforment, dans certaines circonstances et selon certains processus, en bourreaux. Attestée par les témoignages de ceux qui ont été responsables de tortures et de génocides, mais aussi par des expériences menées dans des laboratoires de psychologie sociale, cette vérité est angoissante : « **De quoi sommes-nous capables ?** »

Maître de conférence de philosophie à l'université de Reims et à l'IEP d'Aix-en-Provence, **Michel TERESTCHENKO** répond que nous sommes effectivement capables du pire - même si nous adhérons à des idées généreuses et belles. Mais nous pouvons aussi résister au mal, si nous parvenons à allier, en nous et avec d'autres, convictions et courage. La réflexion philosophique de Michel Terestchenko conduit à l'engagement salutaire.

● **Mercredi 23 janvier** - Depuis plus de vingt ans, nous suivons de livre en livre la construction de l'œuvre de **Marcel GAUCHET** qui associe la philosophie politique et l'histoire des religions - mais aussi de la « sortie de la religion » telle qu'elle est analysée dans *Le Désenchantement du monde*.

Dans les deux premiers tomes d'un nouvel ouvrage, Marcel Gauchet étudie « **L'avènement de la démocratie** » tel qu'il se produit dans ce monde désenchanté, selon le projet ou le rêve formé par les hommes de la modernité : se gouverner par eux-mêmes. Telle est la révolution moderne qui se déroule entre 1500 et 1900, sans parvenir à établir de nouvelles et fortes cohérences. D'où la crise du libéralisme, entre 1880 et 1914 : elle est à

l'origine des totalitarismes du XX^e siècle mais elle permettra aussi l'approfondissement et la stabilisation des démocraties libérales. Dessinant ces amplitudes perspectives, notre invité nous permettra de mieux saisir la nature et l'ampleur de la nouvelle crise dans laquelle nous sommes plongés.

● **Mercredi 30 janvier** - Ancien présentateur du journal télévisé de la RTBF puis parlementaire européen, élu local à Gand pendant 18 ans et aujourd'hui à Uccle, **Luc BEYER de RYKE** est un familier de nos réunions. Il y a sept ans, il avait fait sonner le *Tocsin pour la Belgique* dans un livre auquel nous avons fait écho - sans que rien ne vienne troubler l'indifférence de spectateurs français distraits ou vaguement narquois.

Aujourd'hui tout le monde comprend que la crise belge est d'une gravité extrême et que l'avenir du royaume est en question. Minée par le communautarisme linguistique, de plus en plus violemment ébranlée par le régime de « participation absolue », voici « **La Belgique en sursis** ». Faut-il craindre un divorce total entre Flamands et Wallons ? Quelles seraient les conséquences de la séparation pour les citoyens belges ? Doit-on craindre une poussée des mouvements séparatistes en Grande-Bretagne, en Italie, en Espagne - en France même ? Est-il possible d'espérer que, malgré tout, l'unité belge sera sauvegardée ?

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2) ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : « **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Lignes de défense

En toute rigueur, Anicet Le Pors me pousse dans mes retranchements (1). Les siens ne sont pas éloignés si bien que nous pouvons débattre dans l'amitié et pour un commun profit.

La métaphore militaire signifie que nous sommes tous deux sur la défensive, face aux ultra-libéraux. Cette position est inconfortable, stratégiquement : nous préférierions être en mesure de concrétiser les réformes et les révolutions auxquelles nous sommes en train de réfléchir. De plus, nous sommes tous deux exposés à de lourdes ambiguïtés. Avec un minimum de mauvaise foi, nos adversaires peuvent se moquer des nostalgiques de la monarchie, du gaullisme (2) et du communisme qui rêvent et se disputent dans une feuille de chou au titre ringard. L'État ! La nation, jacobine ou non ! L'Europe de l'Atlantique à l'Oural ! Comme tout cela paraît dépassé au regard du sarkozysme parfaitement décomplexé et des graves propos des hiérarques socialistes sur la mondialisation...

Il est donc utile de préciser que notre manière de nous défendre n'est pas sans profondeur ni discernement. J'aurais dû souligner qu'Anicet Le Pors reconnaît le rôle joué par l'ancienne monarchie dans la construction de l'État national et laïque et qu'il assume cette part de notre histoire. Comme j'assume tout l'héritage positif de la Révolution française – la Déclaration de 1789, l'idée moderne de la nation – et des régimes monarchiques et républicains qui lui ont succédé – le parlementarisme, l'administra-

tion publique, les principes de 1946 – je nous vois installés sur de solides fondations historiques et partageant une commune hostilité aux Bonaparte et à leurs caricatures.

Quant à notre polémique sur la V^e République, je voudrais dissiper plusieurs ambiguïtés. Avec une pointe d'ironie, Anicet Le Pors me reproche de *vénérer* l'article 5 et de vouloir conserver en l'état notre Constitution. Tel n'est pas le cas. J'ai rappelé



les propositions faites par la Nouvelle Action royaliste en vue de démocratiser nos institutions et je ne défie pas l'État gaullien. Au contraire ! En royaliste conséquent, je ne suis ni religieux en politique ni partisan du pouvoir personnel mais simplement soucieux de ce qui est nécessaire au bien public.

Je souligne régulièrement les risques inhérents à l'élection du président de la République au suffrage universel et je pense que l'article 5 ne peut prendre sa force que dans un régime de monarchie royale – dont l'Espagne nous donne un exemple sur lequel Anicet Le Pors a sans doute une opinion. La réalisation d'un tel projet permettrait au Premier

ministre de *déterminer et de conduire la politique de la nation* sans être pris dans la rivalité entre les deux têtes de l'exécutif. En somme, je propose de rehausser la fonction présidentielle en la « *chargeant* » de toute l'histoire nationale et en lui assignant la tâche arbitrale que les présidents élus ne peuvent pas remplir. Dès lors, le Premier ministre serait pleinement établi dans sa mission et pourrait exercer sa pleine responsabilité devant la représentation nationale.

Tel est le projet que nous avons formé, mes camarades et moi. A longue échéance, il constitue une solution novatrice. Mais nous avons aussi, comme tant d'autres citoyens, le souci des tâches immédiates. Nous défendons la fonction présidentielle telle qu'elle est parce qu'elle offre encore et malgré tout la possibilité à la personne désignée par le suffrage universel d'en tirer le meilleur. De même, avec Anicet Le Pors, nous défendons l'administration française, la sécurité sociale, le Code du travail, nos dernières entreprises publiques parce qu'il faut préserver les piliers de la société française que les ultra-libéraux s'efforcent de ruiner. Mais nous voulons l'un et l'autre rénover ce qui sera sauvé. C'est également vrai dans l'ordre institutionnel puisque mon contradicteur et ami rejette les fumisteries sur une « sixième république »...

Que le débat continue, en tous domaines, entre citoyens de différentes traditions. C'est, pour nous tous, la meilleure façon de préparer l'événement libérateur qui n'a que trop tardé.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. en page 4 la réplique d'Anicet Le Pors à la lettre ouverte que je lui avais adressée dans notre numéro 914.

(2) cf. en page 6 et 7 l'article de Pierre Maillard, ancien conseiller diplomatique du général de Gaulle.